

Miel marque du Groupe Malakoff Humanis obtient la certification ROC avec l'appui de Viamedis et de CIM

Paris, le 6 juin 2023

À la suite des travaux menés conjointement avec les équipes de l'éditeur CIM et du partenaire de Tiers Payant Viamedis, Miel obtient la certification ROC (Remboursement des Organismes Complémentaires). Ce dispositif est une des composantes du programme Simphonie (Simplification du Parcours administratif Hospitalier du patient et Numérisation des Informations Échangées) initié en 2014 et porté par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS).

Miel fait désormais partie des premiers organismes complémentaires à franchir cette étape essentielle et ainsi garantir la conformité des échanges de flux pour le Tiers Payant hospitalier. Cette certification vient confirmer l'engagement des trois acteurs pour la généralisation du dispositif et la normalisation du traitement des factures entre les établissements de santé et les organismes complémentaires d'assurance maladie (OCAM).

Des expertises multiples au service de ROC

Les équipes Miel (GIE Energie mutuelle), CIM et Viamedis ont pu en quelques mois coupler leurs expertises pour développer les évolutions techniques et fonctionnelles nécessaires pour intégrer le cercle des complémentaires certifiés ROC. Ce label, délivré par le laboratoire d'ingénierie de tests logiciels Kereval, mandaté par la DGOS, est un passage obligatoire pour garantir le bon fonctionnement et la conformité du processus de dématérialisation des flux de données avec la norme Remboursement des Organismes Complémentaires.

« Nous félicitons toutes les équipes qui ont œuvré au bon déroulement de cette certification. Nous sommes heureux de pouvoir accompagner les organismes complémentaires, les éditeurs du marché et les établissements hospitaliers au bon déploiement du projet ROC. » affirme Christophe Candé, Directeur Général de Viamedis.

« Cette certification est le résultat d'une collaboration efficace entre les équipes de Viamedis, Miel, CIM et du GIE Energie Mutuelle. Les équipes Miel sont fières de faire partie des premiers organismes certifiés. Cela s'inscrit pleinement dans notre démarche d'amélioration continue au bénéfice de nos adhérents. » déclare Eric Marciniak Directeur de Miel.

ROC : fiabiliser la part complémentaire et fluidifier le parcours du patient

Lancé dans le cadre du projet gouvernemental SIMPHONIE, le dispositif de Remboursement des Organismes Complémentaires, a pour vocation de moderniser et de sécuriser le circuit de Tiers Payant à l'hôpital et renforcer l'accès aux soins des patients. Grâce à ROC, les échanges de flux de données sont normés et en temps réel. Intégrée au logiciel de gestion administrative des établissements de soins, cette norme leur permet de connaître en temps réel les informations relatives aux droits des assurés, de réaliser des simulations de prise en charge et de calculer la part complémentaire ainsi que le reste à charge du patient.

« Nous sommes ravis d'avoir réussi à mener à bien ce chantier stratégique pour notre client avec une mobilisation sans faille de nos équipes techniques et fonctionnelles depuis 18 mois. Le projet ROC est une avancée significative dans la simplification des échanges entre nos clients et les établissements de santé. » indique Matthieu Delattre, Directeur Général de CIM.

Un déploiement croissant de ROC

Le dispositif ROC s'étend au fur et à mesure avec plus de 138 établissements de soins publics raccordés actuellement à Viamedis. Les perspectives de déploiement prévoient un raccordement de plus de 450 établissements à fin 2023*.

Cette trajectoire ambitieuse ouvre la voie à divers avantages tant pour les organismes complémentaires que pour les patients et les établissements. À ce titre, les derniers chiffres publiés par le ministère de la Santé et de la Prévention fin mars 2023 indiquent :

- 231 établissements hospitaliers supplémentaires en préparation au dispositif ROC ;
- 529 263 dossiers envoyés avec ROC ;
- 6,2 jours de délai moyen de paiement des prestations ;
- 0,1 % de taux de rejets de factures.

L'ensemble des acteurs, éditeurs, organismes complémentaires et partenaire de Tiers Payant et établissements multiplient leurs efforts pour réussir la mise en place du dispositif ROC, simplifier le parcours du patient et lui proposer des services à forte valeur ajoutée.

* Ministère de la Santé et de la prévention – Programme Simphonie au 31/03/2023 ([Lien](#))

Contacts :

- Miel : Florence Rigot – Responsable entité Miel – florence.rigot@malakoffhumanis.com – 06 43 61 06 36
- CIM : Vincent Pellizzari – Responsable commercial – vincent.pellizzari@sa-cim.fr – 06 07 02 31 20
- Viamedis : Nicolas Meynier – Directeur Solutions et Partenariats – nmeynier@viamedis.fr - 06 70 69 43 88 /
Awatif Graby – Directrice Marketing & Communication - agraby@viamedis.fr – 07 87 22 59 96

À propos de Miel

Acteur depuis plus de 115 ans dans la protection santé, Miel est une marque mutualiste du groupe Malakoff Humanis reconnue pour ses qualités de proximité et de réactivité.

Gestionnaire de contrats de complémentaire santé, Miel sait s'adapter aux évolutions de son marché et aux attentes de ses clients entreprises, salariés ou particuliers, pour offrir une qualité de service exemplaire.

En savoir plus : mielmut.fr

À propos de CIM Groupe DL Software

CIM développe depuis plus de 35 ans des solutions logicielles 100 % dédiées aux métiers de l'assurance santé prévoyance.

Éditeur majeur de l'assurance de personnes, CIM fait des évolutions réglementaires des opportunités de croissance pour ses clients autour de ses briques :

- IZY PROTECT pour la gestion des cotisations et des prestations santé prévoyance de plus de 4 millions de personnes protégées.
- IZY DSN pour l'exploitation des flux de plus de 4 millions de salariés.

En savoir plus : sa-cim.fr

À propos de Viamedis

Au cœur de la relation entre les principaux acteurs du système de santé, Viamedis facilite et régule les échanges entre les bénéficiaires, les établissements et professionnels de santé et les organismes d'assurance maladie complémentaire. Acteur majeur de la maîtrise des risques et de la donnée de santé, Viamedis est au service de 20 millions de bénéficiaires, 240 000 professionnels de santé et rembourse 2,3 milliards d'euros de prestations santé. Viamedis, attachée aux valeurs de l'économie sociale et solidaire, est une filiale du groupe Malakoff Humanis.

En savoir plus : viamedis.fr